



MAIRIE D'ASNIÈRES-SUR-SEINE
BULLETIN D'INSCRIPTION
ATELIERS/STAGE THÉÂTRE ET ARTS PLASTIQUES
SAISON CULTURELLE JEUNE PUBLIC 2018/2019



Avec le concours financier du Département
des Hauts-de-Seine

Inscriptions : samedi 23 juin 2018 10h/20h Studio-Théâtre 3 rue Edmond Fantin 92600 Asnières
 puis dès lundi 25 juin 2018 du lundi au vendredi 9h/12h 14h/17h Direction de la culture et du tourisme
 29 rue de la Concorde 92600 Asnières-sur-Seine 01.41.11.13.16 (ou 14.21) culture@mairieasnieres.fr

* : mention obligatoire

Nom des parents*

Adresse*

Téléphones domicile/portable*

Courriel*

Inscription de l'enfant

Nom* Prénom*

Date de naissance*/...../..... Sexe* : féminin masculin

Etablissement scolaire 2018/2019* classe*

Je certifie que mon enfant n'est pas inscrit au centre de loisirs aux horaires de l'atelier culturel choisi.*

ATELIERS THÉÂTRE

<input type="checkbox"/>	6/8 ans	mercredi 10h/11h30	Centre Administratif et Social 16 place de l'Hôtel de Ville (Petit théâtre/1 ^{er} étage)
<input type="checkbox"/>		mercredi 13h30/15h	Centre Administratif et Social 16 place de l'Hôtel de Ville (Salle 5/4 ^{ème} étage)
<input type="checkbox"/>	9/11 ans	mercredi 16h/17h30	Mairie annexe Belfort 23 rue de Belfort
<input type="checkbox"/>		mercredi 13h30/15h théâtre commedia dell'arte	Centre Administratif et Social 16 place de l'Hôtel de Ville (Petit théâtre/1 ^{er} étage)
<input type="checkbox"/>		mercredi 16h30/18h	
<input type="checkbox"/>	12/14 ans	mercredi 15h/16h30 théâtre-audiovisuel-cinéma	Centre Administratif et Social 16 place de l'Hôtel de Ville (Ancien tribunal/Rez-de-chaussée)
<input type="checkbox"/>		mercredi 16h30/18h	
<input type="checkbox"/>	15/17 ans	mercredi 18h/19h30	

Planning théâtre : du mercredi 3 octobre 2018 au mercredi 19 juin 2019.

Mercredi 19 juin 2019 : répétitions (horaires différents du cours habituel) sur la scène du Studio-Théâtre^①

Samedi 22 juin 2019 : restitutions de fin d'année sur la scène du Studio-Théâtre^①^②

① Studio-Théâtre, 3 rue Edmond Fantin (face au 6 rue du R.P. Christian Gilbert).

②Présence indispensable des élèves.

ATELIERS ARTS PLASTIQUES

<input type="checkbox"/>	6/8 ans	mardi 17h/18h30	Ecole Mauriceau 36 rue Mauriceau
<input type="checkbox"/>		mercredi 13h30/15h	Ecole Flachet 1 rue Henri Martin
<input type="checkbox"/>			Ecole Mauriceau 36 rue Mauriceau
<input type="checkbox"/>	9/14 ans	mercredi 15h30/17h	Ecole Flachet 1 rue Henri Martin
<input type="checkbox"/>			Ecole Mauriceau 36 rue Mauriceau

Plannings arts plastiques (dont 3 sorties culturelles) : du mardi 2 octobre 2018 au mardi 18 juin 2019,

du mercredi 3 octobre 2018 au mercredi 19 juin 2019.

J'autorise mon enfant à participer aux trois sorties culturelles (non définies à ce jour, en attente de l'actualité culturelle) organisées, pour tous les ateliers arts plastiques, le mercredi après-midi.*

PLANNINGS THÉÂTRE ET ARTS PLASTIQUES SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS
 EN DEHORS DES MARDI 4 ET MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2018, JOURS FÉRIÉS ET VACANCES SCOLAIRES.

STAGE THÉÂTRE VACANCES SCOLAIRES D'HIVER

<input type="checkbox"/>	9/14 ans	du lundi 25 février 2019 au vendredi 1 ^{er} mars 2019 13h30/15h	Centre Administratif et Social 16 place de l'Hôtel de Ville (Petit Théâtre/1 ^{er} étage)
--------------------------	----------	--	---

PLANNING SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS. INSCRIPTIONS AU STAGE THÉÂTRE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2018.

COTISATIONS 2018-2019

ATELIERS

➤ 260€

Je joins, pour une inscription :

- un chèque ou espèces de 260€
- deux chèques de 130€
- deux chèques de 100€ et un chèque de 60€
- Pass+Hauts-de-Seine 60€^③ + un chèque 200€
- Pass+Hauts-de-Seine 60€^③ + deux chèques 100€
- Pass+Hauts-de-Seine 20€^③ + un chèque 240€
- Pass+Hauts-de-Seine 20€^③ + deux chèques 120€

pour deux inscriptions :

- un chèque ou espèces de 520€
- deux chèques de 260€
- deux chèques de 200€ et un chèque de 120€
- autre si Pass+Hauts-de-Seine.....

STAGE

➤ 55€ pour les inscrits aux ateliers

Je joins, pour une inscription :

- un chèque ou espèces de 55€
- Pass+Hauts-de-Seine 20€^③ + chèque ou espèces 35€

➤ 65€ pour les non inscrits aux ateliers

Je joins, pour une inscription :

- un chèque ou espèces de 65€
- Pass+Hauts-de-Seine 60€^③ + chèque ou espèces 5€
- Pass+Hauts-de-Seine 20€^③ + chèque ou espèces 45€

③ou chèque correspondant, restitué dès présentation du Pass+Hauts-de-Seine.

- Règlement total le jour de l'inscription (uniquement par chèques, espèces ou Pass+Hauts-de-Seine).
- Chèques à l'ordre du Trésor Public, encaissables : le 1^{er}, fin novembre 2018 ; le 2^{ème}, fin janvier 2019 ; le 3^{ème}, fin mars 2019.
- Le Pass+Hauts-de-Seine, délivré aux collégiens par le Conseil Général, est accepté à la Direction de la culture et du tourisme jusqu'au 30/04/2019.

Inscriptions : <https://passplus.hauts-de-seine.fr>, numéro cristal non surtaxé 09.69.32.60.92 du lundi au vendredi 9h/19h.

Organisme à sélectionner : **DIRECTION DE LA VIE CULTURELLE.**

- En cas d'inscriptions inférieures à huit élèves, l'atelier/le stage sera supprimé et la cotisation remboursée.
- L'inscription engage pour toute la saison. Au-delà de quatre absences consécutives non justifiées, la participation à l'atelier choisi ne pourra être maintenue.

Date*

Signature parentale*

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel

Informations devant être portées à la connaissance des personnes auprès desquelles sont recueillies des données à caractère personnel

- Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Culture dans un fichier informatisé ayant pour finalité le traitement des demandes d'inscriptions des enfants aux stages de théâtre et d'arts plastiques de la commune d'Asnières-sur-Seine.
- Le responsable du présent traitement est le Directeur du Service Culture d'Asnières-sur-Seine
- Les champs de ce formulaire marqués d'un astérisque doivent obligatoirement être remplis. Dans la négative, le dossier ne peut être traité et la demande ne peut aboutir.
- Les données sont conservées jusqu'au 30 juin 2019 et sont détruites à cette date.
- Les données ne font pas l'objet d'un transfert vers des pays hors de l'Union Européenne.
- Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant afin d'utiliser votre droit d'opposition, d'interrogation ou de rectification. De plus, lorsque vous avez donné votre consentement, vous disposez d'un droit de le retirer à tout moment, sans que ce retrait ne porte atteinte à la licéité du traitement effectué antérieurement.
Ces droits peuvent être exercés auprès du service culture de la ville d'Asnières-sur-Seine par courrier ou par courriel aux adresses suivantes : 29 rue de la Concorde 92600 Asnières-sur-Seine - culture@mairieasnieeres.fr
- Si vous avez une question concernant la collecte et le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la Ville d'Asnières-sur-Seine en envoyant un courriel à l'adresse : donneespersonnelles@mairieasnieeres.fr. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).